

Demande déposée le 24/02/2025 et complétée en partie le 10/04/2025

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 21/05/2025

N° PC 022 209 25 00009

Par :	Monsieur BEUREL Pierre
Demeurant à :	5 La Morandais 22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY)
Sur un terrain sis à :	5 Morandais (La) 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 F 103
Nature des Travaux :	Agrandissement de la maison

**Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER**

Vu la demande de permis de construire présentée le 24/02/2025 par Monsieur BEUREL Pierre, demeurant 5 La Morandais, BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY) (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'agrandissement de la maison,
- sur un terrain situé 5 Morandais (La), BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 40 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération ;

Vu la demande de pièces effectuée le 17/03/2025 ;

Vu le dépôt partiel de pièces complémentaires en date du 10/04/2025 ;

Vu le courrier en date du 17/06/2025 annulant la demande susvisée en cours d'instruction ;

**ARRETE**

*Article unique* : La présente demande de permis de construire est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 26/6/25  
Le Maire,

Le Maire délégué  
Mikaël BONENFANT

